

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°43/2024

OBJET : CNR - ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET « REACTIVATION DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE SUR LE RHONE ET RESTAURATION ECOLOGIQUE DE SES MARGES ALLUVIALES SUR LES COMMUNES DE VION, LEMPS ET SAINT-JEAN-DE-MUZOLS »

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, DAUJAN Nicolas, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean- Maurice, ORIOL Maurice, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, VIGNE Amélie pouvoir à BRUNET Michel, ACHARD Laure, LAFOND Florian, MAUSSERT Karine, MINGORANCE Anita, PONSON Aline.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) déposée par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), en vue de la réalisation de travaux d'aménagement sur le fleuve : « Réactivation de la dynamique fluviale sur le Rhône et restauration écologique de ses marges alluviales sur les communes de Vion, Lemps et Saint-Jean-de-Muzols »

Une enquête publique relevant du code de l'environnement est organisée du 5 novembre au 6 décembre 2024 inclus.

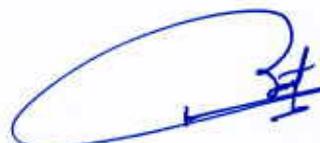
LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable au dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET



Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le 26/11/2024
ID : 026-200056547-20241125-DE_2024_43-DE